



POUR UN TRAITÉ DE LA ZONE EURO

INTERVIEW

EDMOND ALPHANDÉRY *

Jean-Pierre Robin : Il est aujourd'hui de bon ton de dire que la construction européenne est en panne. Ne minimise-t-on pas l'énorme chemin parcouru en un demi-siècle ?

Edmond Alphandéry : Il faut effectivement souligner combien le bilan de ces cinquante ans est exceptionnel. Depuis la signature du Traité de Rome on a assisté à un rapprochement des peuples européens et c'est une formidable victoire. L'esprit d'universalité l'a emporté sur les réflexes nationaux. La volonté de construire ensemble un modèle original, à partir de principes forts, a prévalu, se substituant aux calculs machiavéliques des États qui étaient la règle auparavant. L'Europe reste une idée neuve, moderne, pleine de promesses et très largement acceptée sur tout l'échiquier politique, à l'exception peut-être de l'extrême gauche et de l'extrême droite.

225

Jean-Pierre Robin : Malgré tout, la tentation reste grande, notamment en France, de faire de l'Europe un bouc émissaire de nos difficultés. Pourquoi en est-il ainsi ?

Edmond Alphandéry : C'est un grave malentendu en effet. Les problèmes économiques et sociaux, qui peuvent surgir ici ou là, ne relèvent pas de la construction européenne en tant que telle, mais de

* Président du Conseil de surveillance de la Caisse nationale de prévoyance - CNP.

Ministre de l'Économie et des finances (1993-1995), président d'EDF (1995-1998), député du Maine et Loire (1978-1993), professeur émérite à l'Université de Paris II (1975-1993).

Propos recueillis par Jean-Pierre Robin, journaliste au Figaro.



l'incapacité de certains États à s'adapter pour bénéficier pleinement de ses bienfaits. Je prendrai deux exemples. L'élargissement de 2004 représente une grande chance pour les peuples de l'Est eux-mêmes qui ont été intégrés, mais il constitue également une impulsion économique pour l'ensemble du continent. De même l'euro est une totale réussite, à charge bien sûr pour chaque économie nationale de savoir se réformer de façon à tirer profit de ce nouvel espace de stabilité propice aux échanges et à la croissance.

Jean-Pierre Robin : Depuis le double non, français et néerlandais, au projet de constitution en 2005, les dirigeants politiques sont à la recherche d'un second souffle. Comment s'y prendre ?

Edmond Alphandéry : Les non français et néerlandais ont été interprétés, à juste titre, comme un sérieux accroc. Ils ont été aussi un indicateur, au sens chimique du terme, qui a fait surgir au grand jour toutes les interrogations sur l'avenir de la construction européenne que l'on voulait plus ou moins se cacher. Sur la forme d'abord : comment pouvait-on empêcher qu'une consultation référendaire ne serve d'exutoire aux angoisses qui naissent de la mondialisation, laquelle se développe à un rythme bien plus rapide que les réformes à entreprendre pour que les pays européens aient les moyens d'en profiter véritablement ? Sur le fond ensuite : la constitution n'était pas en mesure de fournir, à elle seule, un second souffle à la construction européenne. Elle laissait en suspens trop de questions de fond, et principalement deux dont on ne peut certainement pas faire l'économie. D'un côté, la géographie : où doivent s'arrêter les frontières ? De l'autre, l'intégration politique : jusqu'où faut-il aller dans ce domaine ? Aujourd'hui plus que jamais la contradiction reste totale, entre le retour au grand galop de l'intergouvernemental, d'un côté, et, de l'autre, l'émergence de nouvelles puissances mondiales, la Chine et l'Inde, qui posent un réel défi pour tous les pays européens. Cela devrait donc nous inciter à nous interroger sur les moyens nécessaires pour construire l'Europe en tant que « puissance mondiale ».

Jean-Pierre Robin : Quelles voies s'offrent à nous pour relancer le processus ?

Edmond Alphandéry : La première consisterait à faire adopter la constitution selon un texte allégé. Je suis très sceptique à cet égard : l'Europe a besoin d'autre chose que d'une session de rattrapage. La deuxième approche serait de définir des projets précis, comme la politique énergétique par exemple ; c'est sympathique, mais pas à la hauteur



du défi. Une troisième possibilité serait de se pencher sur une définition des frontières de l'Union européenne. Mais cela poserait immédiatement le problème de la Turquie, et dans l'état actuel des choses dans plusieurs pays, si la question était posée à leur population à travers un référendum, la réponse serait : non. En outre, cette approche géographique serait essentiellement négative alors que la construction européenne a besoin que l'on « positive ». C'est pourquoi je pense qu'il faut s'y prendre autrement et partir de ce qui existe de plus solide dans l'Union européenne, à savoir l'Union monétaire. L'approche la plus efficace serait donc d'approfondir le fonctionnement politique de la zone euro.

Jean-Pierre Robin : La zone euro devrait-elle constituer le pivot d'une Europe politique ?

Edmond Alphandéry : Il saute aux yeux que la zone euro a besoin d'un renforcement de son organisation politique. À ce jour l'Eurogroupe des ministres des finances n'est qu'une instance de concertation informelle. Certes la stabilité de la fonction de président de l'Eurogroupe, dont le mandat a été porté à deux ans, a été une bonne chose. Mais c'est loin d'être suffisant ; son président Jean-Claude Juncker et le commissaire européen Joaquin Almunia en sont d'ailleurs convaincus. L'existence d'une monnaie commune et unique nécessite une coordination et une discipline partagées par les États de la zone euro. Qui ne voit les divergences dans les politiques budgétaires nationales et l'insuffisante autorité du Pacte de stabilité pour faire respecter les règles définies à Maastricht ? Qui sinon l'Eurogroupe, en concertation avec la Commission, pourrait-il être à même de faire respecter des règles communes ? Et d'ailleurs, je suis pour ma part de ceux qui pensent que la discipline budgétaire et l'allégement des charges publiques sont la meilleure arme pour l'emploi et la croissance au niveau de chaque pays. Il faut convaincre les États trop laxistes qu'il en va de leur propre intérêt à se montrer rigoureux. L'Eurogroupe devrait donc compléter la panoplie de Maastricht par des dispositifs incitatifs pour que chacun améliore sa stratégie budgétaire et engage des réformes structurelles.

Jean-Pierre Robin : L'Eurogroupe pourrait-il également faciliter la mise en œuvre de l'agenda de Lisbonne dont on déplore par ailleurs les retards ?

Edmond Alphandéry : Les réformes structurelles prévues par l'agenda de Lisbonne, qui a été défini en 2000, restent en rade



parce qu'il manque une volonté communautaire pour le faire aboutir. À 25, voire à 27, la tâche est insurmontable. Cette volonté est en revanche à la portée de la zone euro et de ses 13 membres. Celle-ci comprend les grands États - Allemagne, France, Italie - qui sont justement ceux qui ont le plus besoin de réformes structurelles. Une impulsion donnée par l'Eurogroupe dans des domaines bien identifiés peut être de nature à faire progresser la zone euro de façon très positive. Je pense, par exemple, à l'intégration des marchés financiers européens, un domaine crucial pour doper la croissance et l'emploi. La Commission a fait son travail (directive des services financiers, processus Lamfalussy), et pourtant l'intégration n'avance pas beaucoup. Une impulsion politique au niveau de l'Eurogroupe pourrait être un puissant catalyseur : en créant les conditions pour l'émergence de produits financiers paneuropéens, ou en poussant à la création d'un système européen des régulateurs. Je pense également à la Recherche et Développement, ou à la politique environnementale, qui a, elle aussi, besoin d'une réorientation de la fiscalité, laquelle n'est vraiment envisageable que dans un cadre communautaire voire supranational.

228

Jean-Pierre Robin : Institutionnellement que faudrait-il faire pour que l'Eurogroupe se renforce comme vous l'appellez de vos vœux ?

Edmond Alphandéry : Je crois qu'il faut faire simple. Il convient de travailler dans le cadre de la procédure des « coopérations renforcées ». Il conviendrait de donner à l'Eurogroupe la capacité de décider à la majorité qualifiée dans quelques domaines. En voici plusieurs exemples : les marchés financiers, la discipline budgétaire, la fiscalité environnementale, la politique énergétique.

Jean-Pierre Robin : La voie que vous prônez est celle d'une Europe à deux vitesses, l'Union monétaire d'un côté et ceux qui n'en font pas partie de l'autre. N'est-ce pas éliminer beaucoup de gens ?

Edmond Alphandéry : Je reconnais l'objection. Mais comme d'ores et déjà on vit dans une Europe à deux vitesses, cela ne ferait qu'accentuer une tendance existante. Le Royaume-Uni, je préférerais bien sûr qu'il rejoigne le noyau, mais les Britanniques ne peuvent empêcher les membres de la zone euro de conforter leur union alors qu'ils sont dehors. Et j'estime que cette démarche, si elle aboutissait, constituerait pour eux une formidable incitation à nous rejoindre.



Jean-Pierre Robin : Considérez-vous que les esprits sont mûrs pour effectuer un tel pas en avant ?

Edmond Alphandéry : On en est pour le moment au stade des débats et il faut du temps pour que les idées fassent leur chemin. Mais de plus en plus de voix se font entendre à Bruxelles pour réclamer un renforcement de l'autorité de l'Eurogroupe, en particulier le premier ministre belge et Joaquin Almunia, le commissaire européen. Quant à moi j'ai créé un groupe de personnalités européennes, « l'Euro50 Group », qui s'intéressent aux problèmes nés de l'émergence de l'euro. Cette année (2007) nous allons fêter à Rome, les 2 et 3 juillet, le 50^{ème} anniversaire du Traité de Rome. Et à cette occasion je suis prêt à poser à mes collègues la question suivante : « Que diriez-vous d'un Traité de Rome de la zone euro ? »

Jean-Pierre Robin : En même temps la Banque centrale européenne (BCE) fait l'objet de critiques récurrentes, plus spécialement en France, sur son mode de fonctionnement et son indépendance. Est-il possible de ne pas en tenir compte ?

Edmond Alphandéry : Si je n'ai pas évoqué, jusque-là, la question du statut de la BCE, c'est que je suis évidemment très attaché à son indépendance qui doit être préservée. Il est certain que si l'orientation que je propose prenait corps, nous verrions ici et là fleurir des propositions pour revenir sur les dispositions de Maastricht. C'est la démocratie. Le fait que certains parmi les moins « européens », comme Jean-Pierre Chevènement, réclament une organisation politique de la zone euro doit pourtant être considéré comme positif. Il ne faut pas redouter ce débat : il n'y a en Europe aucune majorité qui puisse se dégager en faveur d'une remise en cause de l'indépendance de la BCE.

Jean-Pierre Robin : Un autre débat fait rage et porte sur la politique de change, alors que l'euro atteint des niveaux très élevés par rapport au dollar, entraînant des problèmes de compétitivité pour nombre d'entreprises européennes. Peut-on éluder cette question ?

Edmond Alphandéry : C'est effectivement un problème très sérieux. Je suis partisan de le mettre sur la table, même si les sensibilités sont très diverses d'un pays à l'autre. Les Allemands répugnent à l'évoquer car leur économie est moins sensible que la nôtre aux fluctuations du dollar. C'était déjà le cas du temps des monnaies nationales :



les entreprises allemandes souffraient relativement peu lorsque le deutschemark s'appréciait fortement vis-à-vis de la monnaie américaine. Mais il faut qu'on en discute.

Jean-Pierre Robin : Le Traité de Maastricht n'est-il pas excessivement flou sur la question du taux de change ?

Edmond Alphandéry : Effectivement, on peut considérer que les textes sont relativement vagues et de façon délibérée ! D'un côté le Traité stipule que le Conseil de l'Union européenne (conseil Ecofin) peut formuler des « orientations générales de politique de change » vis-à-vis des monnaies non communautaires. De l'autre le Traité accorde au SEBC, le Système européen des Banques centrales, la compétence pour la conduite des opérations de change. La BCE a profité de ce flou pour préempter la politique de change. Ses deux présidents successifs, Wim Duisenberg et Jean-Claude Trichet, ont tour à tour déclaré, « Monsieur euro, c'est moi ». Il s'agit d'un vrai problème, sur lequel chacun peut avoir son opinion. Personnellement je pense que les règles américaines, qui accordent la responsabilité de la politique de change au Trésor, sont les meilleures à cet égard. Transposées à l'Europe, ces règles reviendraient à confier à l'Eurogroupe la responsabilité du change. Mais il ne faudrait pas que ce sujet pollue le débat et conduise à revenir sur l'indépendance de la BCE en matière de politique monétaire.

230

Jean-Pierre Robin : Ne craignez-vous pas toutefois que votre proposition d'un « Traité de la zone euro » incite à une révision du Traité de Maastricht ?

Edmond Alphandéry : Absolument pas. Ce serait un complément, un texte dont le seul objet serait d'institutionnaliser l'autorité de l'Eurogroupe et de constituer un pilier politique apte à discuter de la politique économique au sein de la zone euro, alors qu'aujourd'hui la BCE n'a pas réellement de partenaire avec qui dialoguer.

Jean-Pierre Robin : Beaucoup de gens regrettent que le mandat de la BCE ne soit pas calqué sur celui de la Fed, qui a, quant à elle, pour mission à la fois la stabilité des prix et la croissance économique. Dans la pratique la BCE ne se soucie-t-elle pas elle aussi de la croissance ?

Edmond Alphandéry : Il y a, en effet, les textes et la pratique. Le Traité de Maastricht, en son article 105, dispose que la BCE a pour



« objectif principal » de « maintenir la stabilité des prix » et que « sans préjudice à l'objectif de stabilité des prix, elle apporte son soutien aux politiques économiques générales dans la Communauté, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de la Communauté : emploi, compétitivité ». En réalité l'équilibre auquel la BCE est parvenue me semble satisfaisant. Chaque fois que la situation conjoncturelle s'est affaiblie en Europe, la BCE s'est efforcée de ne pas aggraver les choses. Et quand elle a été confrontée à un risque systémique, comme ce fut le cas au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, elle a fait ce qu'il fallait pour fournir les liquidités nécessaires. Dans la situation actuelle, la BCE est confrontée à un dilemme. Il existe beaucoup trop de liquidités qu'il faudrait éponger et les taux d'intérêt restent inférieurs à leur niveau d'équilibre. Mais, en même temps, elle a le souci de ne pas casser la reprise économique. Le mandat que lui assigne le Traité de Maastricht lui confère en fait une grande force pour résister aux pressions extérieures qui la pousseraient à être beaucoup trop laxiste.

Jean-Pierre Robin : La BCE devrait-elle se montrer plus soucieuse du taux de change de l'euro ?

Edmond Alphandéry : J'y suis personnellement favorable. Il suffit de regarder, d'une part, les courbes de taux de change du dollar face aux monnaies européennes depuis une quinzaine d'années, de l'autre, la croissance en Europe. On constate que, chaque fois que la monnaie américaine s'affaiblit très fortement, la reprise tend à se casser en Europe. En tant que ministre de l'économie j'en ai fait l'expérience à l'hiver 1994-95. La situation mondiale est en réalité la suivante. D'un côté il y a une zone dollar, dont font partie les États-Unis et toutes les économies, notamment asiatiques, qui financent les déficits extérieurs américains. Cette zone très vaste vit en symbiose et toutes les monnaies nationales des pays qui en font partie évoluent plus ou moins comme le dollar. En face il y a la zone euro dont la monnaie est pratiquement la seule, ou l'une des rares, à ne pas suivre le dollar. Il ne me choquerait donc pas que la BCE se préoccupe de ce problème et se soucie du taux de change de l'euro, même s'il faut reconnaître que le contrôle des liquidités à l'intérieur de la zone euro serait rendu encore plus difficile.

